

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

GARD



SYNTHÈSE

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL
DU TOURISME, DES LOISIRS
ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU GARD
2023 - 2028

LE
GARD
le Sud



ÉDITORIAL



« La richesse exceptionnelle de notre patrimoine historique, naturel et culturel fait du tourisme un pilier de l'économie de notre territoire.

Pourtant rien n'est acquis. Le contexte très complexe de ces dernières années le démontre. Les évolutions sociales, économiques et environnementales nous invitent à l'humilité et au travail collectif. Il nous faut préparer et anticiper l'avenir. Nous voulons une offre touristique ouverte au monde, responsable et respectueuse de l'environnement. Nous souhaitons également mettre l'accent sur un tourisme local et populaire, afin que les Gardoises et les Gardois se réapproprient le riche patrimoine naturel et culturel de notre beau département, dont ils sont les premiers ambassadeurs.

C'est l'enjeu de ce schéma, véritable feuille de route de notre politique d'attractivité touristique pour les six prochaines années et des travaux à conduire pour les dix, vingt et trente ans qui viennent. »

Françoise LAURENT-PERRIGOT

Présidente du Conseil départemental du Gard



« Ce Schéma est la réponse concrète aux enjeux auxquels notre territoire est exposé.

L'expertise et le savoir-faire de Gard tourisme, nous assurent, en ce sens la mise en œuvre de la politique touristique départementale, en étroite collaboration avec le Conseil départemental et l'ensemble des professionnels du tourisme gardois. »

Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS

*Conseillère départementale,
Présidente de Gard Tourisme*



« Le Schéma départemental du tourisme, des loisirs et de l'attractivité du Gard doit permettre de construire un tourisme social, solidaire et durable, qui mettra en valeur le patrimoine gardois, sa culture et son histoire, un tourisme de proximité pour développer chez les Gardoises et les Gardois le sentiment d'appartenance à leur territoire. »

Bruno PASCAL

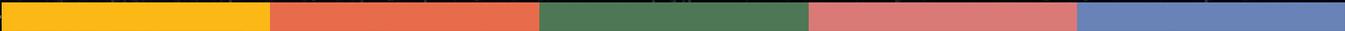
*Vice-président du Conseil départemental du Gard,
délégué à l'Attractivité des territoires*

SOMMAIRE



- 3** Édito
- 4** Sommaire
- 5** Introduction
- 6** Les destinations gardoises
- 8** Un état des lieux du tourisme gardois
- 9** Les actions déjà mises en œuvre
- 10** Un schéma qui résulte d'une large concertation
- 11** Un cadre directeur stratégique
- 12** Un schéma articulé autour de quatre orientations
- 15** Des opérations mises en œuvre dès 2023

INTRODUCTION



Le Gard, un territoire touristique d'exception !

De la mer à la montagne en 2 heures de trajet, du plus grand des aqueducs romains à la pépite cachée d'une capitelle dans la garrigue, nos richesses environnementales, patrimoniales, culturelles, sportives, traditionnelles et coutumières, font de notre département un lieu touristique d'exception.

Pour autant, à l'aune des changements de pratiques liés à l'impact de la crise sanitaire, le Schéma départemental du tourisme, des loisirs et de l'attractivité 2023-2028 se veut une réponse pratique, simple et rationnelle aux enjeux auxquels notre territoire est exposé, qu'ils soient économiques, sociétaux, ou environnementaux.

LES DESTINATIONS GARDOISES





terranée

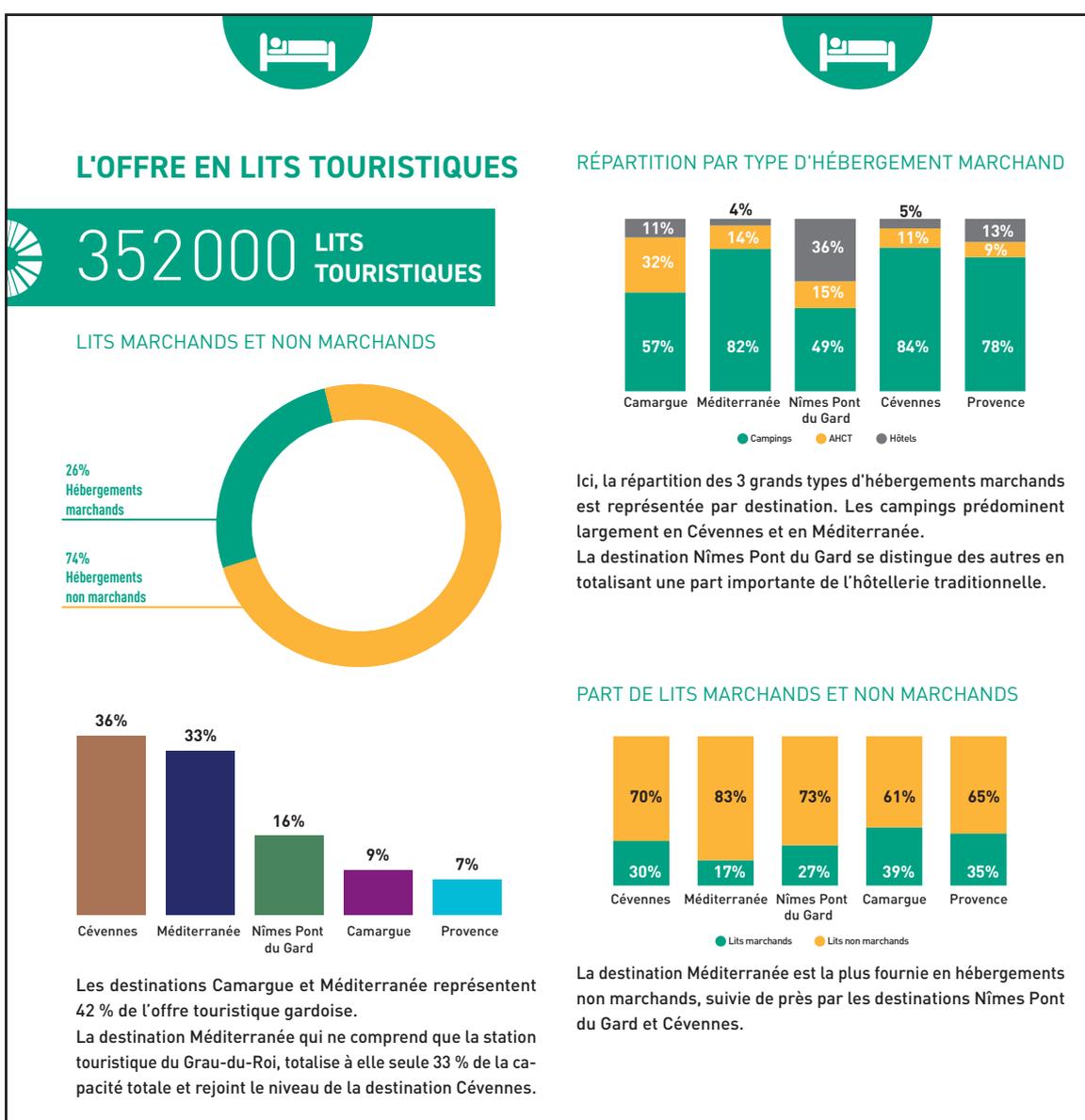
0 10 20 30km

ACTUAL cartographie +33 (0)3 25 71 20 20 - X5179 - 05/21
 REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION
www.actual.fr

UN ÉTAT DES LIEUX DU TOURISME GARDOIS

Dans le schéma qui s'achève, la gouvernance du Conseil départemental et de Gard tourisme, associant les intercommunalités du Gard et les quatre communes classées station tourisme (Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi, Méjannes-le-Clap et Nîmes), a fait la preuve de son efficacité. Au plus fort de la crise, non seulement des mesures d'accompagnement des professionnels du tourisme ont été actées, mais la signature commune départementale, et la promotion ciblée de nos territoires ont permis de limiter au mieux les baisses de fréquentation touristique.

Malgré une partie de l'année complexe liée à des mesures de confinement et de restriction, l'année 2021 atteint quasiment les chiffres de 2019.



Source : Observatoire touristique Gard Tourisme

LES ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE

Les 14 objectifs du précédent schéma ont été atteints et se poursuivent dans le nouveau schéma que le Conseil départemental vient de lancer. Il s'agit de s'adapter aux nouvelles pratiques des voyageurs et de faire face à la répartition inégale et à l'augmentation des flux touristiques, en assurant un tourisme responsable, durable et solidaire. D'autre part, la collectivité veut développer la fréquentation hors saison estivale et construire une offre touristique plus locale.

- 1. La définition de 5 grandes destinations touristiques gardoises** en collaboration avec les intercommunalités : Cévennes, Provence, Camargue, Méditerranée, Nîmes-Pont du Gard.
- 2. Le développement de l'agritourisme** pour diversifier la filière agricole et les Petits Aménagements à Vocation Touristique (PAVT) afin d'embellir nos villages.
- 3. La signalisation et l'information touristique** afin de favoriser la visibilité des lieux et le maintien des activités sur le territoire.
- 4. Un positionnement court séjour** pour une stratégie marketing de conquête.
- 5. Le déploiement d'une « place de marché » départementale** en lien avec les Offices de tourisme pour accroître les ventes en ligne.
- 6. Valoriser les savoir-faire** et les produits locaux au travers de nouveaux itinéraires de découverte (Guide de l'œnotourisme, Route des brasseurs).
- 7. La garantie d'un accueil de qualité** grâce à la mise en place des labels Tourisme handicap et Chambre d'hôte référence.
- 8. Le développement de partenariats interdépartementaux** en faveur de la formation des professionnels, l'itinérance, le développement durable, l'œnotourisme, le patrimoine, ou encore l'échange de bonnes pratiques.
- 9. La promotion d'un tourisme hors saison** pour encourager la fréquentation des sites et des hébergements toute l'année.
- 10. Le développement de trois nouveaux itinéraires culturels et historiques** : chemin des Huguenots, route de la Romanité, route des Abbayes et des Chartreuses.
- 11. Faire du Gard une destination vélo** et développer la culture du vélo pour tous, avec la publication du guide « Les plus belles balades à vélo du Gard » et les labellisations « accueil vélo ».
- 12. La valorisation des sites et activités de pleine nature** et la création du site web et de l'application Rando Gard.
- 13. La collecte des données** de fréquentation touristique via l'Observatoire de l'économie touristique.
- 14. La professionnalisation des acteurs touristiques** via des outils collaboratifs et innovants.



UN SCHÉMA QUI RÉSULTE D'UNE LARGE CONCERTATION

Conformément à la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), le Schéma départemental a été conçu dans un esprit de cohérence et de complémentarité avec les orientations fixées en la matière par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Il est le fruit d'une concertation menée pendant 8 mois (mars à octobre) sous l'égide de Bruno Pascal, Vice-président du Conseil départemental délégué à l'Attractivité des territoires et de Pascale Fortunat-Deschamps, Présidente de Gard Tourisme. Il est étayé des enseignements du schéma qui s'achève ainsi que des enquêtes et ressources comparatives. Quatorze rencontres élus et techniciens ont eu lieu sur le territoire ainsi que quinze rencontres avec les offices de tourisme, les acteurs associatifs et les professionnels du tourisme du Gard.

Deux enquêtes en ligne ont été également menées : l'une auprès de tous les maires gardois, l'autre auprès des publics touristiques et de la population gardoise.

Les rencontres territoriales



Avec la Communauté de Communes Pays de Sommières



Avec les acteurs du territoire Camargue-Méditerranée



Avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard

UN CADRE DIRECTEUR STRATÉGIQUE POUR LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE RESPONSABLE ET RAISONNABLE

Ce cadre directeur se définit autour de quatre enjeux pré-identifiés et partagés par les intervenants des concertations et enquêtes menées en amont de l'élaboration du Schéma du tourisme, des loisirs et de l'attractivité du Gard.

- 1** S'appuyer sur le Conseil départemental (chef de file) et l'ensemble des politiques départementales et particulièrement ses schémas, l'attractivité touristique étant par nature transversale.
- 2** Instaurer et faciliter une gestion raisonnée des flux et mouvements sur les territoires, incluant : les questions de mobilités extra et intra territoriale, l'essor des pratiques et équipements de mobilités douces (vélo, rando). Mise en place de dispositifs d'ingénierie et de conseil pour la gestion des flux et pour répondre aux difficultés de vulnérabilité écologique et climatique des sites.
- 3** Faire converger les enjeux de performance, d'équilibre territorial, de développement durable en plaçant les Gardoises et les Gardois au cœur des stratégies et des actions.
- 4** Se projeter et anticiper le développement touristique à 10, 20 et 30 ans.

Ainsi le présent schéma s'articule autour de ces enjeux. Il y répond au travers de quatre orientations opérationnelles :

- renforcer la structuration des destinations gardoises ;
- consolider la promotion et développer le tourisme local ;
- développer une ingénierie de services aux territoires ;
- optimiser la coordination des acteurs du tourisme.



UN SCHÉMA ARTICULÉ AUTOUR DE QUATRE ORIENTATIONS

ORIENTATION 1

Renforcer la structuration des destinations gardoises

Gérer les mobilités est une nécessité. Le Schéma propose des solutions pour aller vers un tourisme bas carbone en incitant aux alternatives au tout-voiture (accompagner l'offre de transport en commun et véhicules partagés).

Le Gard est traversé par plus de 9 000 km d'itinéraires dédiés aux modes de transports doux (à pied, à vélo), à valoriser en pérennisant et en renforçant le dispositif voies vertes et les boucles cyclo découvertes.

La gestion des flux est un autre enjeu de ce schéma. Le Gard possède un patrimoine environnemental exceptionnel. Ces espaces naturels attirent en nombre les visiteurs.

Il est donc nécessaire de gérer l'accès aux sites vulnérables et sensibles pour une préservation des écosystèmes. Sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques est une priorité.

À l'opposé certains sites et territoires, aux atouts touristiques certains, sont sous-fréquentés et ont besoin d'une valorisation renforcée, tout en anticipant l'impact des nouveaux flux.

La stratégie marketing de destination doit être développée avec une démarche prospective pour mieux appréhender les usages et attentes des clientèles.

Enfin le schéma propose de consolider les démarches qualitatives en valorisant et en accompagnant les labellisations des territoires.



Barjac, soirée d'été. © On Visite, Gard Tourisme



Collias, © Gard Tourisme

ORIENTATION 2

Consolider la promotion et développer le tourisme local

Un des enjeux de ce schéma est de promouvoir un tourisme « éthique et durable » pour séduire la clientèle étrangère et contribuer à l'attachement des habitants à leur territoire et ainsi favoriser le tourisme local. Le Conseil départemental a défini comme un axe fort la mise en place d'un plan d'actions pour un tourisme de proximité, social et solidaire pour faire des populations locales les prescripteurs et acteurs d'un tourisme maîtrisé.

Le constat n'est pas nouveau, la plupart des touristes utilisent Internet pour s'informer, préparer et organiser leur séjour. Le schéma propose donc de poursuivre la digitalisation de la promotion et de la e-commercialisation.

Les actions de marketing doivent être mutualisées entre les différents partenaires institutionnels et les réseaux de professionnels afin de démultiplier la promotion du territoire.

La signalisation d'information locale (SIL) et la signalisation d'intérêt touristique et culturelle (SICT) ont vocation à être fortement déployées en bord de

routes, au plus près des sites touristiques ainsi qu'en entrées et sorties des voies vertes.

Le Schéma poursuit également la valorisation d'un Gard multiple au travers du développement de la démarche « Le Gard, Militant du Goût », de l'agritourisme, de l'oénotourisme, d'une offre de tourisme d'affaires, ainsi que les séjours en hors saison.

L'histoire a légué au département du Gard un héritage patrimonial bâti et non bâti riche et varié dont de nombreux labels soulignent la valeur (sites Unesco, Ville d'art et d'histoire, plus beaux villages de caractère, ville et métiers d'art...). Il s'agit d'apporter le soutien aux communes et territoires dans leur démarches de valorisation du patrimoine et des savoir-faire.

Enfin, le Conseil départemental et ses partenaires proposent l'accompagnement et le développement du tourisme sportif, notamment avec le Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap, et les pôles nature et sport.

ORIENTATION 3

Développer une ingénierie de service aux territoires

Pour faciliter l'accueil des porteurs de projets touristiques, le Conseil départemental et Gard tourisme vont mettre en place un guichet unique et un pôle ressources avec les différents acteurs institutionnels.

Pour répondre aux pratiques et usages touristiques en constante évolution, le schéma prévoit la création d'un pôle d'innovation et d'ingénierie touristique départemental et la professionnalisation des filières.

Enfin, le Gard étant particulièrement concerné par les risques environnementaux et climatiques, le schéma se doit de développer une culture de gestion des risques. Une sensibilisation des populations, résidents comme touristes, aux risques et aux bons comportements à adopter permettra une meilleure gestion des situations de crise.

ORIENTATION 4

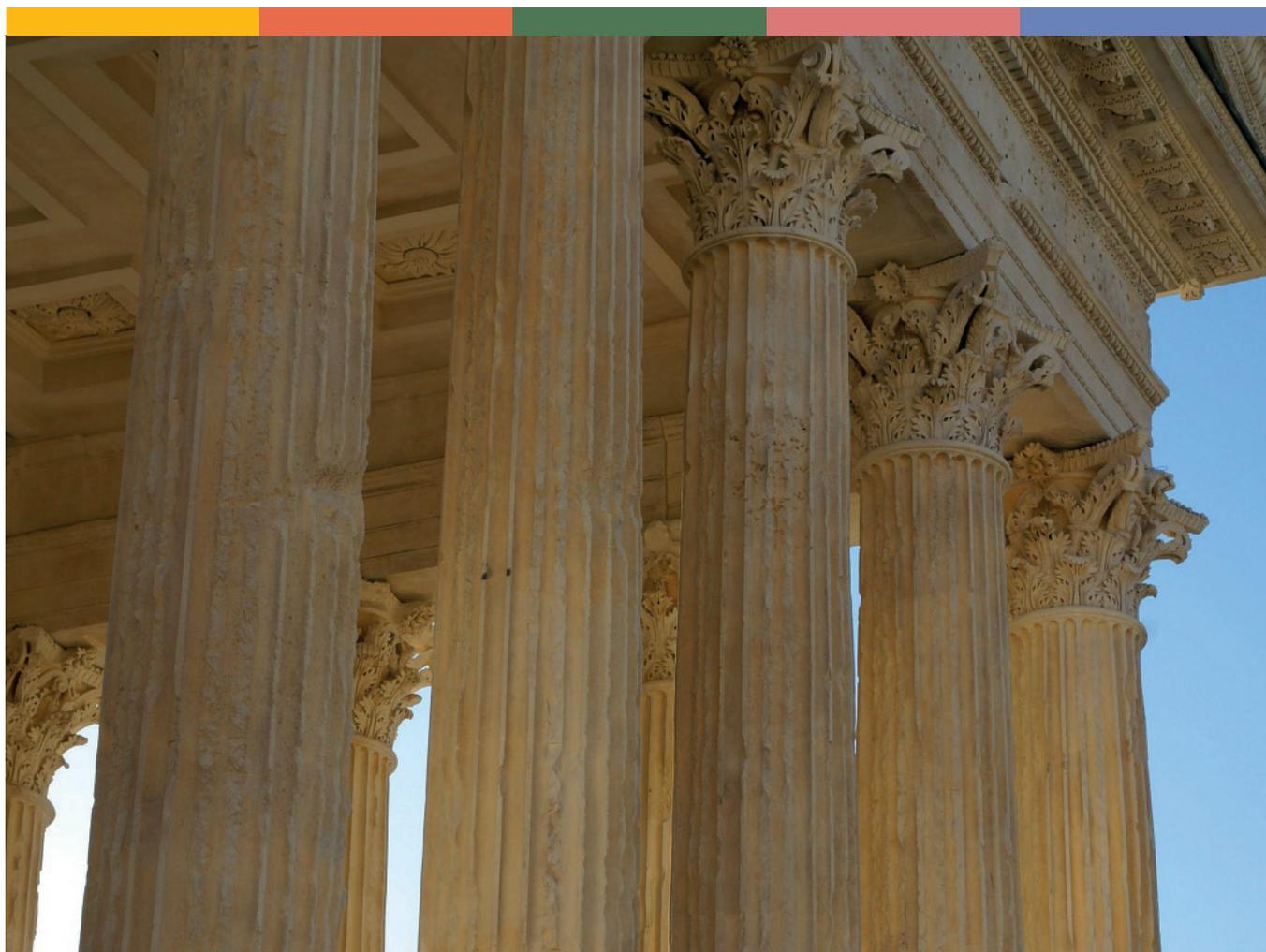
Optimiser la coordination des acteurs du tourisme

Le schéma propose, de renforcer la coordination sur trois niveaux :

- à l'échelle des territoires avec une coopération inter-structures, via l'animation des réseaux locaux en partenariat avec les offices de tourisme,
- à l'échelle départementale en organisant des rencontres avec l'ensemble des intervenants du tourisme gardois (en favorisant notamment le

déploiement de la signature commune « Le Gard, le sud »),

- et enfin à l'échelle supra-départementale en contractualisant les interventions touristiques avec le Conseil régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée et le Comité régional du tourisme et des loisirs.



DES OPÉRATIONS MISES EN ŒUVRE DÈS 2023

Le Conseil départemental du Gard a programmé d'ores et déjà le lancement de plusieurs opérations dans les mois à venir :

- Inscription à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de la marque « Le Gard, Militant du Goût » et « Gard Gourmand ».
- Mise en place de la signalisation touristique sur les voies vertes.
- Lancement de l'étude touristique sur le canal du Rhône à Sète.
- Ouverture du 2^{ème} appel à projets tourisme, social, solidaire et durable.
- Création du pôle d'innovation et d'ingénierie touristique.
- Participation au Salon international de l'agriculture de Paris 2023.
- Restructuration du Centre sportif départemental de Méjannes-le-Clap.



3^e pilier de l'économie du Gard, après l'agriculture et l'industrie.

1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires estimé.

9400 emplois directs en moyenne dans le Gard, soit 10 % des emplois régionaux.

4^e département de la région en termes de nombre d'emplois directs.

24 millions de nuitées touristiques, 16% des nuitées régionales.

3^e département de la région en nombre de nuitées réalisées.

2,3 millions de visiteurs sur les espaces numériques de Gard Tourisme.

2,2 millions de visiteurs recensés dans les sites et monuments.

En raison de la fermeture temporaire liée à la Covid-19, les sites ont réduit leur nombre de visiteurs en 2021 de 50%.

38 millions d'excursionnistes.

Les données chiffrées de l'année 2022 ne sont pas connues à ce jour.

A photograph of a traditional stone building with a dark arched entrance, surrounded by pine trees and greenery. The building is constructed from rough-hewn stones and is set in a natural, outdoor environment. The scene is captured in the late afternoon or early morning, with warm, golden light filtering through the trees.

Le Schéma départemental du tourisme, des loisirs et de l'attractivité du Gard 2023-2028 s'appuie sur l'ensemble des politiques départementales et particulièrement ses schémas (Mobilités, Sport, Culture, Cohérence des activités de pleine nature, Transition écologique, Solidarités sociales...).

Il propose une offre touristique ouverte au monde, responsable et respectueuse de l'environnement, qui met l'accent sur un tourisme local populaire, afin que les Gardoises et les Gardois se réapproprient les richesses de leur territoire.

Au travers de ce schéma, le Conseil départemental invite l'ensemble des acteurs du tourisme à projeter leurs développements, idées créatrices, dispositifs, moyens, projets en faisant en sorte que notre territoire conserve l'ensemble de ses richesses et continue d'attirer les touristes du monde entier.

NOTES



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

NOTES



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



LE
GARD
le Sud